

Décision du Président
Actualisation des tarifs de location de la salle
de réunion de l'office de tourisme territorial

2024-D-n° **237**

Le Président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) ParisEstMarne&Bois,

VU le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique ;

VU la délibération n°20-63 du Conseil de Territoire en date du 9 juillet 2020 et notamment son article 25 autorisant le Président à fixer les tarifs des activités du Territoire ParisEstMarne&Bois qui n'ont pas un caractère fiscal ;

VU la décision n°2023-D-17 du Président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) ParisEstMarne&Bois en date du 2 février 2023 portant fixation des tarifs des prestations et produits proposés par l'office de tourisme territorial ;

CONSIDERANT qu'il convient d'actualiser les tarifs de location de la salle de réunion de l'office de tourisme territorial ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

APPROUVE l'intégralité des tarifs de l'office de tourisme territorial détaillés en annexe de la présente décision.

ARTICLE 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 3 :

De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Joinville-le-Pont, le **06 DEC. 2024**



Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente décision publiée le **06 DEC. 2024**
est exécutoire à la date du
en application des articles L5211-1
et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

ANNEXE

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE REUNION DE L'OFFICE DE TOURISME TERRITORIAL

Location de la salle :

Forfait demi-journée (4h consécutives maximum et jusqu'à 18h au plus tard)	200 € HT	240 € TTC
Forfait journée 9h – 18h	333,33 € HT	400 € TTC
Forfait horaire 1h	95,83 € HT	115 € TTC
Forfait soirée 18h – 23h	241,67 € HT	290 € TTC
Heure supplémentaire de location	50 € HT	60 € TTC

Prestations complémentaires :

Café d'accueil	7 € TTC /personne
Pause café	5 € TTC /personne

Capacité :

- ✧ 26-28 personnes en configuration « réunion »
- ✧ 60 personnes en configuration « conférence » (sans tables)
- ✧ 76 personnes en configuration « réception » (sans tables ni chaises)

Description de la salle :

- ✧ Située au R-1, avec puits de lumière.
- ✧ Equipements : système intégré de sonorisation et de vidéo-projection, accès internet, paperboard.
- ✧ Entièrement accessible aux personnes en situation de handicap moteur.

Evénements accueillis :

- ✧ Formations, conférences, réunions, séminaires